



Annnonce de Gérald DARMANIN du 08/01/2019 : 200 € de prime exceptionnelle (mais pas pour tout le monde) - On est loin du compte !

Le Secrétaire National de Solidaires Finances Publiques François-Xavier FERRUCCI a tout récemment interpellé notre ministre Gérald DARMANIN sur l'accélération de la dégradation des conditions de travail des personnels suite à la mise en place du prélèvement à la source.

Suite à cette alerte, le Ministre a annoncé dans la précipitation l'attribution d'une « prime exceptionnelle de 200 € nets en février.

Ci-dessous la dépêche AFP, nous vous en surlignons les passages savoureux qui se passent de commentaires... :

« Se félicitant d'un passage "sans bug" au prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu, Gérald DARMANIN a annoncé mardi l'attribution d'une prime exceptionnelle de 200 euros nets en février aux 40.000 fonctionnaires du fisc.

"Il faut récompenser le mérite et les gens qui travaillent beaucoup", a expliqué le ministre de l'Action et des Comptes publics lors d'une conférence de presse à Lyon, en chiffrant l'enveloppe nécessaire à 8 millions d'euros.

Cette prime doit permettre de compenser "la petite surcharge de travail" découlant de la mise en œuvre du nouveau mode de collecte de l'impôt, a-t-il dit.

Souvent critiques de son action, "les syndicats ont respecté le service public: il n'y a pas eu de grèves [pour le passage au prélèvement à la source] et je les en remercie", a ajouté M. Darmanin.

Depuis le début de l'année, "les choses se passent comme elles doivent se passer - sans difficultés majeures, même si on ne change pas les habitudes d'un siècle en quelques heures", a-t-il relevé.

M. Darmanin visitait à Lyon l'un des quatorze centres d'appels du pays où les contribuables peuvent poser leurs questions à l'administration fiscale.

Casque sur la tête, le ministre a pris un de ces appels, un agent des impôts le guidant derrière lui. "Je suis en formation", a-t-il plaisanté avec son interlocuteur. Pour lui, bonne nouvelle: "vous payiez des impôts l'an dernier. Vous n'en paierez pas cette année. C'est 0% pour vous et 0% pour votre épouse", a-t-il dit à ce retraité.

Selon M. Darmanin, la situation se régularise dans les centres d'appels après une vague initiale. "Les appels téléphoniques sont encore nombreux, mais en baisse, avec un temps d'attente de l'ordre de 5 minutes", a-t-il assuré. »

On en sait un peu plus aujourd'hui sur cette prime de 200 €. Elle sera versée aux seuls agents formés sur le prélèvement à la source, d'ou les « 40 000 » (les autres, passez votre chemin...)

« un passage sans bug au prélèvement à la source » ?

Les centres d'appels, malgré les délestages vers les DDFIP, laissent des milliers de contribuables sans agent au bout du fil, sans parler de la réception physique...

Et comment peut-on affirmer, à l'aube d'une réforme d'ampleur du mode de recouvrement de l'impôt sur le revenu, que son passage s'est effectué sans bugs (techniques ou d'ordre fiscaux), alors même que les incidences de cette réforme vont s'étaler jusqu'aux derniers mois de l'année 2020 avec les premières régularisations ?

« il faut récompenser le mérite des agents qui travaillent beaucoup »

Les 60 000 autres agents qui ne travaillent pas beaucoup vous remercient Monsieur le Ministre...

« la petite surcharge de travail »... Méconnaissance totale de son sujet ou provocation ?

Et, cerise sur le gâteau, "les syndicats ont respecté le service public: il n'y a pas eu de grèves et je les en remercie" se gargarise Mr DARMANIN... Quel mépris !

Le ministre pense t'il vraiment calmer la colère ou même atténuer la souffrance des agents avec une obole au caractère restrictif (puisque tous les personnels ne sont pas concernés) ?

Certainement pas. Le mal est bien plus profond et bien plus ancré que ne l'imaginent nos dirigeants...

Solidaires Finances Publiques exige l'ouverture de véritables négociations sur :

- **L'arrêt des suppressions d'emploi à la DGFIP et le maintien des moyens humains pour exercer nos missions et assurer un service public de qualité**
- **La reconnaissance PERENNE et réelle en terme de rémunération et de volume de promotions (hausse du point d'indice, amélioration des carrières etc.) pour récompenser nos efforts et rattraper la baisse de notre pouvoir d'achat constaté ces dernières années.**
- **L'avenir de la DGFIP dans le cadre du programme CAP 2022**

Réclamons notre dû !!!